

Titre

Quels avantages la pratique d'un instrument de musique apporte-elle aux élèves dans l'apprentissage des compétences scolaires telles que la lecture, l'écriture et l'expression orale ?

Résumé

Le présent travail traite du rôle que la musique, et plus précisément la pratique d'un instrument de musique, peut jouer dans l'acquisition de trois compétences scolaires, à savoir la lecture, l'écriture et l'expression orale, chez des élèves d'école enfantine et primaire. Après la revue de plusieurs études réalisées dans ce domaine, il apparaît un lien entre la pratique d'un instrument de musique et le développement des trois compétences scolaires considérées ; ce lien est aussi mis en évidence pour des habilités - l'attention, la concentration et la mémoire - qui contribuent au développement de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale. Ce travail permet également d'étudier le cas des enfants touchés par la dyslexie. Il semble aussi que la pratique d'un instrument de musique apporte des avantages aux élèves dyslexiques dans l'apprentissage des trois compétences scolaires retenues. Enfin, le travail présentera deux approches musicales qui sont utilisées dans des écoles enfantines et primaires pour favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de l'expression parlé. Il est retenu que ces approches peuvent être un outil d'aide pour les élèves (dyslexiques et non), afin de favoriser le développement des trois compétences scolaires retenues.

Mots clés

Jouer d'un instrument de musique, lecture, écriture, expression orale, compétences scolaires.